

Conseil Communal
Séance du 27 juillet 2010

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président ;

COLLARD, NOTET et GROGNA, Echevins ;

*MARS, MOUTON, ARNOULD, GOURDANGE, PIGEON, PAUL, SONNET, REYTER,
LAMOLINE, CONRARD et LHOAS, Conseillers ;*

GIERENS Bernard, Secrétaire Communal

La séance est ouverte.

1. Avis sur le budget de la Fabrique d'Eglise d'Assenois – exercice 2010.

Fabrique d'Eglise	Exercice comptable	Intervention Communale à l'ordinaire	Intervention Communale à l'extraordinaire
ASSENOIS	2010	11.671,19 € Pour une intervention communale de 13.171,50 € au compte 2008	0 €

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur ce budget.

2. Avis sur les comptes 2009 des Fabriques d'Eglise.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur les comptes des Fabriques d'Eglise de Nives et Bercheux pour l'exercice 2009. Ceux-ci se présentent comme suit :

Fabrique d'Eglise	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale à l'ordinaire
Nives	34.564,34 €	19.713,29 €	14.851,05 €	14.178,52 €
Bercheux	39.507,31 €	27.074,04 €	12.433,27€	20.905,66 €

3. Contrat Rivière de l'Ourthe – Programme d'actions 2011-2013 : ratification.

Le Conseil Communal ratifie la décision du Collège Communal du 1^{er} juin 2010 approuvant le programme d'actions 2011-2013 du Contrat de Rivière Ourthe.

Pour rappel, ce contrat rivière a été signé le 06/06/2008 par notre commune. Il doit être mis à jour pour reprendre le programme d'actions des années 2011 à 2013, arrêté de commun accord avec les responsables du Contrat Rivière de l'Ourthe.

Informations : Joseph GROGNA.

4. Site Internet CommunesPlone : approbation de la convention.

Le Conseil Communal:

- adhère au projet CommunesPlone mis en place par l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl afin de développer son site Internet ;
- approuve la Convention d'accès au Serveur CommunesPlone entre l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl et la Commune de Vaux-sur-Sûre.

Coût : 100€/mois pour l'hébergement et les services.

Avant, nous avons adhéré au projet Agoracités mis en place par la Région Wallonne – DGPL (cependant, divers problèmes existaient).

5. Participation financière dans les projets du GAL pour l'année 2010 (Programmation Leader).

Le Conseil Communal approuve (comme en 2009) le montant de 6.228,25 € comme participation financière de la Commune de Vaux-sur-Sûre dans les projets du Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier (GAL) pour l'année 2010.

Ce montant correspond à la participation communale dans les 10% à charge des 6 Communes du GAL. La Commune dispense le GAL de toutes les obligations prévues par les articles L – 3331 – 1 à 9.

6. Entretien des voiries – droit de tirage 2010-2012 : approbation de l'adhésion au droit de tirage, formulaire d'introduction et demande de la subvention (pour la voirie Chenogne – Senonchamps).

En plus du Plan Triennal, la Région wallonne a décidé d'octroyer à notre Commune un droit de tirage pour la période 2010 à 2012 pour un montant de subvention de 417.946 € pour les trois années et destinés aux travaux d'entretien des voiries. Le Conseil communal adhère à ce droit de tirage et demande la subvention promise pour l'entretien de la voirie Chenogne – Senonchamps.

Travaux estimés à 661.761,10 € TVAC.

7. Morhet – extension d’une salle polyvalente : approbation du projet et fixation des conditions du marché.

Projet cité au budget 2010. Cette salle servira aux jeunes et éventuellement aux 3 X 20 de Morhet. Elle est située sur le côté de la salle des Coccinelles.

Le Conseil Communal approuve les cahiers spéciaux des charges et les montants estimés des marchés « Morhet – extension d’une salle polyvalente ».

Montant estimé : 45.465,45 € TVA Comprise.

Mode de passation : procédure négociée sans publicité.

Pour le lot 1 « Gros œuvres », il s’agit de fournitures car les travaux seront effectués par les ouvriers communaux, lot 2 « Toitures » et lot 3 « Menuiseries ».

Présentation : Patrick NOTET.

8. Entretien extraordinaire de voirie 2010 : approbation du projet et fixation des conditions du marché.

Il s’agit de l’entretien de voiries liaisons Assenois-Clochimont et Sibret-Chenogne. Et la mise en place d’un enduisage sur l’ensemble de ces routes.

Estimation : 61.628 €, procédure négociée sans publicité. Le Conseil Communal approuve ce dossier.

9. Amélioration du Réseau d’Egouttage : approbation du dossier proposé par l’AIVE.

A la demande de l’AIVE (Maître d’ouvrage), le Conseil Communal approuve le cahier spécial des charges, les plans et le métré estimatif du dossier prévu au Programme Triennal 2007-2009, année 2009, priorités 1 et 2

et qui vise 1) l’évacuation du déversoir d’orage rue de Marche à Vaux-sur-Sûre,
2) l’égouttage exclusif rue de Laneuville à Vaux-sur-Sûre. (Pour ce point 2, il a été prévu le remplacement de l’égouttage existant qui est en mauvais état).

Adjudication publique.

Dossier dans le cadre du contrat d’agglomération.

Estimation TVAC de 455.648,53 €.

Ce dossier va être transmis par l’AIVE à la SPGE pour promesse ferme de financement.

10. Circulation routière : règlement complémentaire sur le roulage : Chemin communal reliant le chemin de Martelange (N848) au lieu-dit « La Cornée » à Cobreville : approbation.

Le règlement vise à interdire l’accès au chemin communal reliant le lieu-dit « La Cornée » au Chemin de Martelange (N848) aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge est supérieure à 20 tonnes, et ce, afin d’éviter une dégradation encore plus importante de cette voirie.

11. Lotissement GIERENS à Poisson-Moulin : extension aux réseaux électricité, éclairage et distribution d'eau : autorisation.

Le Secrétaire communal, intéressé par ce point, se retire. Le Bourgmestre fait office de Secrétaire.

Le Conseil Communal autorise ces extensions qui devront être réalisées préalablement à toute vente de lot ou un cautionnement devra être déposé. Lotissement en 4 lots.

Le Secrétaire communal reprend son poste.

HUIS-CLOS

La séance est levée.

Réception.

Mise à l'honneur des membres sortants du Conseil Communal des Enfants.